

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS du
CONSEIL MUNICIPAL
2026 -10 SÉANCE du 21 mars 2026**

Date de la Convocation

17 mars 2026

Date de l’Affichage

17 mars 2026

Nombre de Conseillers

En exercice : 11

Présents : 10

Absents : 1

Représentés : 1

Objet de la délibération

**Modification du périmètre du
SDESM par adhésion des
communes de CESSON et de
SAMMERON**

L’an deux mil vingt-six, le vingt-et-un mars, à dix heures et trente minutes, le Conseil municipal, dûment convoqué, s’est réuni en séance publique, à la mairie de Boissettes, sous la Présidence de Monsieur Thierry SEGURA Maire.

PRÉSENTS :

Monsieur Thierry SEGURA **Maire**,
Monsieur Philippe BARRAULT, Madame Marie CORNET-VERNET,
Monsieur Grégory THIBAUD, **Adjoint au Maire**,
Monsieur Pierre de MONTALEMBERT, Madame Christine PINCE, Madame Sonia CORNEBISE, Madame Oriane PODEVIN, Madame Katy PERCHEREAU, Monsieur Romain SUINOT, **Conseillers Municipaux**.

ABSENTS et REPRESENTES

Monsieur Jean-Paul ANGLADE représenté par M. Philippe BARRAULT

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Monsieur Romain SUINO benjamin de l’assemblée.

Le Conseil Municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L2224-31 et L5211-18 relatif aux modifications statutaires ;

VU l’arrêté préfectoral 2022/DRCL/BLI n°5 du 3 février 2022 autorisant la modification des statuts du syndicat départemental des énergies de Seine-et-Marne ;

VU la délibération n°2026-004 du comité syndical du 28 janvier 2026 du Syndicat Départemental des Energies de Seine et Marne, approuvant l’adhésion de la commune de **CESSON** ;

VU la délibération n°2026-005 du comité syndical du 28 janvier 2026 du Syndicat Départemental des Energies de Seine et Marne, approuvant l’adhésion de la commune de **SAMMERON** ;

CONSIDÉRANT que les collectivités membres du SDESM (Syndicat Départemental des Energies de Seine et Marne) doivent délibérer afin d’approuver ces adhésions et la modification du périmètre qui en découle par l’arrivée des communes de **CESSON et de SAMMERON**.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

APPROUVE l'adhésion des communes de **CESSON et de SAMMERON**

AUTORISE Monsieur le Président du SDESM à solliciter Monsieur le PREFET de Seine-et-Marne afin que soit constatée, par arrêté inter-préfectoral, l'adhésion précitée.

Pour extrait certifié conforme,

A Boissettes, le 21 mars 2026

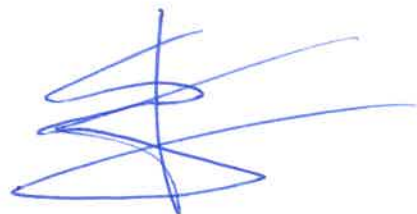
Secrétaire de séance,

Romain SUINOT

A blue ink signature of Romain SUINOT, consisting of a stylized 'S' followed by a horizontal line and a loop.

Le Maire,

Thierry SEGURA

A blue ink signature of Thierry SEGURA, featuring a complex, overlapping pattern of lines.